

Revue de la posture de dissuasion et de défense

I. Introduction / contexte

1. Au sommet de Lisbonne, les chefs d'État et de gouvernement ont demandé *une revue de la posture générale de l'OTAN* s'agissant de la dissuasion et de la défense face à l'ensemble des menaces contre l'Alliance, en tenant compte des modifications d'un environnement de sécurité international en mutation. L'année passée, l'OTAN a entrepris une analyse rigoureuse de sa posture de dissuasion et de défense, dont les résultats sont présentés ci-dessous._
2. La responsabilité première de l'Alliance est de protéger et de défendre le territoire et la population de ses pays membres contre une attaque, conformément à l'article 5 du Traité de Washington. L'Alliance ne considère aucun pays tiers comme un adversaire. Nul ne doit cependant douter de sa détermination au cas où la sécurité de l'un de ses États membres devrait être menacée. L'OTAN veillera à disposer de tout l'éventail des capacités nécessaires pour assurer la dissuasion et la défense contre toute menace pesant sur la sécurité et la sûreté de nos populations, et ce d'où qu'elle provienne. L'objectif des Alliés est de renforcer la dissuasion en tant qu'un des éléments centraux de la défense collective et de contribuer à la sécurité, indivisible, de l'Alliance._
3. La revue a renforcé la cohésion de l'Alliance et a assuré que sa posture reste crédible. La revue a également montré une nouvelle fois l'utilité des efforts déployés par l'Alliance pour influencer positivement sur l'environnement de sécurité international, et ce grâce à la sécurité coopérative et à la contribution que la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération peuvent apporter pour qu'elle atteigne ses objectifs de sécurité, qui cadrent parfaitement avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique Nord. L'OTAN continuera de chercher à assurer la sécurité au niveau de forces le plus bas possible._
4. Le concept stratégique de l'OTAN décrit un *environnement de sécurité* qui recèle des possibilités et des défis multiples et changeants pour la sécurité du territoire et des populations des pays membres de l'Organisation. Bien que la menace d'une attaque conventionnelle contre l'OTAN soit faible, la menace conventionnelle ne peut être ignorée. La persistance de conflits régionaux reste une source de préoccupation majeure pour l'Alliance, de même que l'augmentation des dépenses de défense dans d'autres parties du monde et l'acquisition, par certaines puissances émergentes, de capacités de plus en plus sophistiquées. La mondialisation, les défis de sécurité émergents, comme les cybermenaces, les contraintes majeures en termes d'environnement et de ressources, y compris le risque de perturbation des approvisionnements en énergie, ainsi que l'apparition de nouvelles technologies continueront de dessiner l'environnement de sécurité futur dans des secteurs d'intérêt pour l'OTAN. Un certain nombre d'États vulnérables, faibles, en déliquescence ou faillis, ainsi que les capacités croissantes des acteurs non étatiques, resteront sources d'instabilité et de conflit potentiel. Ces facteurs, ainsi que les menaces et les défis existants, comme la prolifération des missiles balistiques et des armes de destruction massive, la piraterie et le terrorisme, continueront de contribuer à rendre l'environnement de sécurité imprévisible._

5. La *conjuncture économique* actuelle est difficile, comme en témoignent les réductions récentes des budgets de défense de nombreux Alliés et la probabilité de nouvelles coupes budgétaires. Les Alliés relèvent notamment que le défi consistant à maintenir des forces conventionnelles modernes et efficaces se pose de manière particulièrement aiguë en cette période de budgets limités. Les Alliés sont déterminés à maintenir en condition toute la gamme des capacités nécessaires pour atteindre le niveau d'ambition de l'Alliance en dépit de ces difficultés financières, et mettent au point des approches novatrices de la coopération dans le cadre du développement des capacités qui aideront à atteindre cet objectif. _
6. L'évolution de l'environnement stratégique depuis le sommet de Lisbonne et la revue proprement dite ont confirmé la validité des trois tâches fondamentales essentielles recensées dans le concept stratégique. Nous réaffirmons notre attachement à la *défense collective*, qui reste la pierre angulaire de notre Alliance, à la *gestion de crise* et à la *sécurité coopérative*. _
7. Une posture de dissuasion et de défense robuste renforce la cohésion de l'Alliance, y compris le lien transatlantique, et ce grâce à une répartition équitable et viable des rôles, des responsabilités et du fardeau.

II. La contribution des forces nucléaires

8. Les armes nucléaires sont une composante essentielle des capacités globales de dissuasion et de défense de l'OTAN, aux côtés des forces conventionnelles et des forces de défense antimissile. La revue a montré que le dispositif de forces nucléaires de l'Alliance satisfait actuellement aux critères requis pour une posture de dissuasion et de défense efficace. _
9. Les conditions dans lesquelles un recours à l'arme nucléaire pourrait être envisagé sont extrêmement improbables. Aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire. La garantie suprême de la sécurité des Alliés est apportée par les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, en particulier celles des États-Unis ; les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la France, qui ont un rôle de dissuasion propre, contribuent à la dissuasion globale et à la sécurité des Alliés. _
10. Les Alliés prennent note de l'importance des garanties de sécurité négatives indépendantes et unilatérales offertes par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Ces dispositions, sans préjuger des conditions particulières que chaque État y a attachées, s'agissant notamment du droit naturel de légitime défense tel qu'il est reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, garantissent le non-recours ou la non-menace de recours à l'arme nucléaire contre des États non dotés d'armes nucléaires qui sont parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qui se conforment à leurs obligations de non-prolifération nucléaire. Les Alliés reconnaissent en outre l'utilité que peuvent présenter ces déclarations aux fins de décourager la prolifération nucléaire. Les Alliés notent que les États ayant affecté des armes nucléaires à l'OTAN appliquent à ces dernières les garanties que chacun d'entre eux a offertes sur une base nationale, y compris les conditions particulières qu'ils y ont attachées. _
11. Tout en cherchant à ménager des conditions propices à de nouvelles réductions des armes nucléaires non stratégiques affectées à l'OTAN et en étudiant les diverses possibilités s'offrant en la matière, les Alliés concernés ¹ feront en sorte que tous les éléments composant la dissuasion nucléaire de

l'OTAN restent sûrs, sécurisés et efficaces aussi longtemps que l'Alliance demeurera une alliance nucléaire. Cela exigera un maintien de l'attention des dirigeants et une excellence institutionnelle pour la mission de dissuasion nucléaire, ainsi que des directives de planification alignées sur les exigences du XXI^e siècle._

12. Conformément à notre engagement de rester une alliance nucléaire aussi longtemps qu'existeront des armes nucléaires, les Alliés sont convenus que le Conseil chargera les comités compétents de mener une réflexion sur la manière d'assurer une participation aussi large que possible des Alliés concernés ¹ à leurs arrangements pour le partage du nucléaire, notamment au cas où l'OTAN devrait décider de réduire sa dépendance à l'égard des armes nucléaires non stratégiques stationnées en Europe.

III. La contribution des forces conventionnelles

13. Les forces conventionnelles des Alliés, et leur efficacité amplifiée par les structures et les procédures de l'Alliance qui les unissent, apportent des contributions indispensables à la dissuasion face à un large éventail de menaces et à la défense. De par leur nature, elles peuvent être employées avec souplesse et offrir à l'Alliance toute une gamme d'options pour faire face à des crises imprévues. Elles contribuent également à donner une assurance visible de la cohésion de l'OTAN ainsi que de l'aptitude et de la détermination de l'Alliance à répondre aux préoccupations de sécurité de tous les Alliés et de chacun._
14. Parmi leurs principales caractéristiques, les forces des pays de l'Alliance doivent être modernes, souples et interopérables, et elles doivent être capables de faire face à un large éventail de situations, y compris le cas échéant de participer à des opérations de combat de haute intensité. Ces forces doivent être en mesure de mener et de soutenir avec succès toute une gamme d'opérations de *défense collective* et de *réponse aux crises*, y compris à distance stratégique. Elles doivent être rapidement déployables et soutenables, être aptes à opérer aux côtés d'autres pays et organisations, et être suffisamment adaptables pour répondre à des développements imprévus. Elles doivent également aider à relever les défis de sécurité futurs, comme les cyberattaques, le terrorisme, la perturbation des lignes d'approvisionnement critiques et la prolifération des armes de destruction massive. Les Alliés sont déterminés à offrir à leurs forces conventionnelles, en particulier celles de la Force de réaction de l'OTAN, davantage de possibilités de s'entraîner et de s'exercer ensemble afin, entre autres, de renforcer leur aptitude à opérer de concert sur tout le territoire de l'Alliance et au-delà._
15. L'essentiel des capacités conventionnelles qui sont et seront disponibles pour les opérations de l'Alliance sont fournies par les Alliés individuellement. Ces derniers doivent donc doter leurs forces militaires *des ressources adéquates* pour qu'elles possèdent les caractéristiques requises, nonobstant les difficultés financières actuelles, qui vont probablement durer._
16. Néanmoins, le déploiement et le maintien en condition des capacités nécessaires pour toute la gamme des missions de l'Alliance en période d'importantes *restrictions budgétaires* requièrent une nouvelle approche conceptuelle, qui mettra l'accent sur l'identification et l'exécution des priorités, la coopération multinationale, et la spécialisation s'il y a lieu, et sur le renforcement des efforts déployés pour s'assurer que les forces des pays alliés et, le cas échéant, celles des pays partenaires, sont interopérables. Les

travaux en cours, qui cherchent à définir la manière dont l'Alliance compte répondre à ses futurs besoins capacitaires, et qui sont appelés « Les forces de l'OTAN à l'horizon 2020 et au-delà », seront essentiels dans ce contexte. Ce paquet viendra prolonger les travaux importants déjà en cours sur *la transformation et la réforme* des structures et des procédures de l'Alliance, et il s'inscrira dans une approche efficace et financièrement responsable du développement des capacités. Dans ce cadre, il faudrait aussi développer encore les capacités de cyberdéfense et les intégrer dans les structures et les procédures de l'Alliance. Comme cela est également indiqué dans le concept stratégique, il sera important que l'OTAN et l'Union européenne coopèrent plus étroitement dans le domaine du développement des capacités, conformément à ce qui a été convenu, afin d'éviter les doubles emplois superflus et de maximiser le rapport coût-efficacité._

17. Les forces conventionnelles des Alliés ont des rôles importants à jouer pour ce qui est de favoriser la *sécurité coopérative*, notamment par la coopération et les contacts avec les forces armées des pays partenaires. De telles activités peuvent avoir des effets stabilisateurs plus larges en aidant à façonner et à améliorer l'environnement de sécurité de l'Alliance, à projeter la stabilité et à prévenir les conflits.

IV. La contribution de la défense antimissile

18. La prolifération des missiles balistiques préoccupe de plus en plus l'Alliance, et elle représente une menace croissante pour sa sécurité. La capacité OTAN de défense contre les missiles balistiques sera un ajout important aux capacités de dissuasion et de défense de l'Alliance. Elle renforcera notre engagement de défense collective face aux menaces du XXI^e siècle. À Lisbonne, les Alliés se sont prononcés pour une capacité de défense antimissile qui assurera la couverture totale et la protection de l'ensemble des populations, du territoire et des forces des pays européens de l'OTAN contre la menace que représente la prolifération des missiles balistiques, en vertu des principes de l'indivisibilité de la sécurité des Alliés et de la solidarité au sein de l'OTAN, du partage équitable des risques et des charges, ainsi que de l'effort raisonnable, compte tenu du niveau de la menace, de la soutenabilité financière et de la faisabilité technique, et en fonction des dernières évaluations communes de la menace agréées par l'Alliance. La défense antimissile deviendra partie intégrante de la posture générale de défense de l'Alliance, elle renforcera encore le lien transatlantique, et elle contribuera à la sécurité, indivisible, de l'Alliance._
19. À Chicago, les chefs d'État et de gouvernement ont annoncé que l'OTAN était parvenue à une capacité intérimaire pour sa défense antimissile. Les États-Unis apporteront à la défense antimissile de l'OTAN leur approche adaptative phasée pour l'Europe. Les dirigeants des pays de l'Alliance saluent également la décision prise par les différents Alliés de contribuer à la mission de défense antimissile de l'OTAN, et ils encouragent les appels à de nouvelles contributions volontaires éventuelles des Alliés, y compris dans le cadre d'une coopération multinationale, pour fournir les capacités appropriées. L'Alliance continuera d'honorer l'engagement pris dans le paquet de Lisbonne regroupant ses besoins capacitaires les plus pressants, à savoir l'établissement d'une capacité OTAN de défense antimissile véritablement interopérable et basée sur le réseau de commandement et de contrôle de défense active multicouche contre les missiles balistiques de théâtre, qui en constituera l'ossature._

20. La défense antimissile peut venir compléter le rôle des armes nucléaires dans la dissuasion mais elle ne peut pas s'y substituer. Cette capacité est purement défensive et est mise en place à la lumière des menaces provenant de l'extérieur de la région euro-atlantique. Les capacités de défense antimissile de l'OTAN devraient compliquer les plans d'un adversaire et limiter les dégâts. Une défense antimissile efficace pourrait aussi offrir un instrument utile à la décision en période de crise. À l'instar des autres systèmes d'armes, les capacités de défense antimissile ne peuvent garantir une efficacité totale et pérenne. La capacité OTAN de défense antimissile, de pair avec des forces nucléaires et conventionnelles efficaces, montrera notre détermination à assurer la dissuasion et la défense contre toute menace pour la sécurité et la sûreté de nos populations qui proviendrait de l'extérieur de la région euro-atlantique. _
21. La défense antimissile de l'OTAN n'est pas dirigée contre la Russie ; elle n'a pas non plus la capacité de porter atteinte à la dissuasion stratégique russe. L'Alliance, dans un esprit de réciprocité, de transparence maximale et de confiance mutuelle, cherchera activement à coopérer avec la Russie dans le domaine de la défense antimissile et, conformément à la politique OTAN sur l'engagement avec les pays tiers dans le domaine de la défense antimissile balistique, à collaborer avec d'autres pays concernés, qui seront déterminés au cas par cas.

V. La contribution de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération

22. La maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération *jouent un rôle important* dans la réalisation des objectifs de sécurité de l'Alliance. Leur réussite comme leur échec peuvent avoir un impact direct sur l'environnement de la menace à l'OTAN et donc affecter la posture de dissuasion et défense de l'Organisation. Lorsque ces initiatives ont été concluantes, elles ont contribué à l'instauration de relations internationales plus sûres, plus stables et plus prévisibles, ainsi qu'à une réduction des niveaux d'armements et de forces militaires, grâce à des accords de maîtrise des armements à la fois efficaces et vérifiables et, dans le cas du désarmement, grâce à l'élimination ou à l'interdiction de catégories entières d'armements. Les accords existants recoupent presque tous les aspects des travaux de l'Alliance. Toutefois, ils n'ont pas encore atteint pleinement leurs objectifs, et le monde reste confronté à des crises liées à la prolifération, à des problèmes de concentration des forces et à un manque de transparence. _
23. L'OTAN s'est *impliquée de différentes façons*, par exemple en coordonnant les positions sur certaines questions de maîtrise des armements conventionnels, et en servant de forum de consultation et d'échange d'informations – y compris avec les partenaires – sur le désarmement et la non-prolifération. Dans le domaine de la maîtrise des armements conventionnels, l'Alliance a joué un rôle de coordination direct dans les négociations comme dans la mise en œuvre. Dans certains dossiers liés au désarmement et à la non-prolifération, l'OTAN a contribué à sensibiliser davantage la communauté internationale. _
24. L'Alliance est déterminée à tendre vers un monde plus sûr pour tous et à créer *les conditions d'un monde sans armes nucléaires*, conformément aux objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, selon une approche qui favorise la stabilité internationale et se fonde sur le principe d'une sécurité non diminuée pour tous. _

25. Les Alliés attendent avec intérêt de continuer à développer et à échanger des idées sur la transparence et le renforcement de la confiance avec la Fédération de Russie dans le cadre du Conseil OTAN-Russie, avec pour objectif d'élaborer des propositions détaillées pour la compréhension mutuelle des postures des forces nucléaires non stratégiques de l'OTAN et de la Russie en Europe, et de renforcer cette dernière._
26. Depuis la fin de la Guerre froide, l'OTAN a radicalement réduit le nombre et le type d'armes nucléaires stationnées en Europe, la disponibilité opérationnelle de ces armes, ainsi que sa dépendance à l'égard des armes nucléaires dans sa stratégie. Dans ce cadre, et au regard de l'environnement de sécurité plus large, l'OTAN est prête à envisager de réduire encore son besoin en armes nucléaires non stratégiques affectées à l'Alliance dans le contexte de mesures réciproques de la part de la Russie, en tenant compte du stock russe d'armes de ce type stationnées dans la zone euro-atlantique, qui est plus important._
27. Les Alliés sont convenus que le Conseil chargera les comités compétents d'envisager plus avant, dans le contexte de l'environnement de sécurité plus large, les mesures réciproques que l'OTAN escompterait de la part de la Russie afin de procéder à des réductions significatives des armes nucléaires non stratégiques basées à l'avant qui sont affectées à l'Organisation._
28. De plus, les Alliés apportent leur soutien et leurs encouragements aux États-Unis et à la Fédération de Russie afin qu'ils poursuivent leurs efforts mutuels visant à favoriser la stabilité stratégique, à renforcer la transparence et à réduire encore leurs arsenaux nucléaires._
29. Réaffirmant l'importance du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, les Alliés restent attachés à la *maîtrise des armements conventionnels*, et ils tiennent toujours à préserver, à renforcer et à moderniser le régime de maîtrise des armements conventionnels en Europe, sur la base de principes et d'engagements clés._
30. Les Alliés considèrent que le Comité sur la maîtrise des armes de destruction massive et le désarmement a joué un rôle utile dans le cadre de la revue, et décident de mettre sur pied, à titre d'enceinte consultative, un comité dont le mandat devra être approuvé par le Conseil après le sommet.

VI. Conclusions – Maintenir la « combinaison appropriée » de capacités

31. La revue de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN a confirmé que celle-ci doit disposer de tout l'éventail des capacités nécessaires pour assurer la dissuasion et la défense contre les menaces pesant sur la sécurité de ses populations et sur la sûreté de son territoire, ce qui est la responsabilité première de l'Alliance. Comme indiqué plus haut, l'OTAN a établi que, vu les circonstances du moment, la combinaison actuelle de capacités et les plans pour le développement de ces capacités sont rationnels._
32. L'OTAN est déterminée à maintenir une combinaison appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile pour la dissuasion et la défense, afin d'honorer les engagements énoncés dans le concept stratégique. Ces capacités, soutenues par la structure de commandement intégrée de l'OTAN, offrent la plus solide garantie de la sécurité de l'Alliance et assureront qu'elle est en mesure de répondre à une série de défis et de crises imprévisibles dans un environnement de sécurité international très complexe et en mutation. Les Alliés sont déterminés à développer des moyens de rendre leurs forces plus efficaces, en travaillant ensemble et avec les

partenaires s'il y a lieu, de manière créative et souple, afin de maximiser l'utilité des travaux et de renforcer l'interopérabilité, le but étant que leurs forces soient mieux à même de répondre à la gamme complète des menaces sécuritaires du XXI^e siècle, assurant ainsi une sécurité plus grande que ce qu'un Allié pourrait offrir en agissant seul. _

33. Les Alliés sont déterminés à fournir les ressources nécessaires pour garantir que la posture générale de dissuasion et de défense de l'OTAN reste crédible, souple, résiliente et adaptable, et à mettre en œuvre le paquet de capacités de défense axé vers l'avenir, qui sera également approuvé à Chicago. Dans le cadre des procédures habituelles de l'Alliance, nous réexaminerons ses politiques et ses stratégies pertinentes, pour tenir compte des principes et des points de vue émis dans la revue de la posture. _
34. L'OTAN continuera d'ajuster sa stratégie, notamment en ce qui concerne les capacités et les autres mesures requises pour la dissuasion et la défense, et ce en phase avec l'évolution de l'environnement de sécurité. Dans ce contexte, les Alliés resteront attentifs aux conséquences, pour la stabilité internationale et la sécurité euro-atlantique, de l'accession à des capacités militaires modernes par les régions et les pays au-delà des frontières de l'OTAN. Cette revue de la posture confirme que l'Alliance est déterminée à maintenir les capacités de dissuasion et de défense nécessaires pour assurer sa sécurité dans un monde imprévisible.

1. À savoir tous les membres du Groupe des plans nucléaires.

20 May. 2012

Deterrence and Defence Posture Review

Press Release (2012) 063

Issued on 20 May. 2012

I. Introduction / Context

At the Lisbon Summit, the Heads of State and Government mandated a review of NATO's overall posture in deterring and defending against the full range of threats to the Alliance, taking into account the changes in the evolving international security environment. Over the past year, NATO has undertaken a rigorous analysis of its deterrence and defence posture. The results of this review are set out below.

The greatest responsibility of the Alliance is to protect and defend our territory and our populations against attack, as set out in Article 5 of the Washington Treaty. The Alliance does not consider any country to be its adversary. However, no one should doubt NATO's resolve if the security of any of its members were to be threatened. NATO will ensure that it maintains the full range of capabilities necessary to deter and defend against any threat to the safety and security of our populations, wherever it should arise. Allies' goal is to bolster deterrence as a core element of our collective defence and contribute to the indivisible security of the Alliance.

The review has reinforced Alliance cohesion and the continuing credibility of its posture. The review has also demonstrated anew the value of the Alliance's efforts to influence the international security environment in positive ways through cooperative security and the contribution that arms control, disarmament and non-proliferation can play in achieving its security objectives, objectives that are fully in accord with the purposes and principles of the UN Charter and the North Atlantic Treaty. NATO will continue to seek security at the lowest possible level of forces.

NATO's Strategic Concept describes a security environment that contains a broad and evolving set of opportunities and challenges to the security of NATO territory and populations. While the threat of conventional attack against NATO is low, the conventional threat cannot be ignored. The persistence of regional conflicts continues to be a matter of great concern for the Alliance as are increasing defence spending in other parts of the world and the acquisition of increasingly advanced capabilities by some emerging powers. Globalisation, emerging security challenges, such as cyber threats, key environmental and resource constraints, including the risk of disruption to energy supplies, and the emergence of new technologies will continue shaping the future security environment in areas of interest to NATO. A number of vulnerable, weak and failed or failing states, together with the growing capabilities of non-state actors, will continue to be a source of instability and potential conflict. These factors, alongside existing threats and challenges such as the proliferation of ballistic missiles and weapons of mass destruction, piracy, and terrorism, will continue to contribute to an unpredictable security environment.

The current economic environment is a challenging one, as evidenced by recent reductions in many Allies' defence budgets and the probability of further cuts. In particular, Allies recognise that the challenge of maintaining modern, effective conventional forces is especially acute in an era of limited budgets. Allies are committed to the maintenance of the full range of capabilities necessary to meet the Alliance's level of ambition despite these financial difficulties, and are developing innovative approaches to cooperating in the development of our capabilities to help achieve this goal.

Developments in the strategic environment since the Lisbon Summit and the review itself have confirmed the validity of the three essential core tasks identified in the Strategic Concept. We reaffirm our commitment to collective defence, which remains the cornerstone of our Alliance, to crisis management, and to cooperative security.

A robust deterrence and defence posture strengthens Alliance cohesion, including the transatlantic link, through an equitable and sustainable distribution of roles, responsibilities, and burdens.

II. The Contribution of Nuclear Forces

Nuclear weapons are a core component of NATO's overall capabilities for deterrence and defence alongside conventional and missile defence forces. The

review has shown that the Alliance's nuclear force posture currently meets the criteria for an effective deterrence and defence posture.

The circumstances in which any use of nuclear weapons might have to be contemplated are extremely remote. As long as nuclear weapons exist, NATO will remain a nuclear alliance. The supreme guarantee of the security of the Allies is provided by the strategic nuclear forces of the Alliance, particularly those of the United States; the independent strategic nuclear forces of the United Kingdom and France, which have a deterrent role of their own, contribute to the overall deterrence and security of the Allies.

Allies acknowledge the importance of the independent and unilateral negative security assurances offered by the United States, the United Kingdom and France. Those assurances guarantee, without prejudice to the separate conditions each State has attached to those assurances, including the inherent right to self-defence as recognised under Article 51 of the United Nations Charter, that nuclear weapons will not be used or threatened to be used against Non-Nuclear Weapon States that are party to the Non-Proliferation Treaty and in compliance with their nuclear non-proliferation obligations. Allies further recognise the value that these statements can have in seeking to discourage nuclear proliferation. Allies note that the states that have assigned nuclear weapons to NATO apply to these weapons the assurances they have each offered on a national basis, including the separate conditions each state has attached to these assurances.

While seeking to create the conditions and considering options for further reductions of non-strategic nuclear weapons assigned to NATO, Allies concerned 1 will ensure that all components of NATO's nuclear deterrent remain safe, secure, and effective for as long as NATO remains a nuclear alliance. That requires sustained leadership focus and institutional excellence for the nuclear deterrence mission and planning guidance aligned with 21st century requirements.

Consistent with our commitment to remain a nuclear alliance for as long as nuclear weapons exist, Allies agree that the NAC will task the appropriate committees to develop concepts for how to ensure the broadest possible participation of Allies concerned¹ in their nuclear sharing arrangements, including in case NATO were to decide to reduce its reliance on non-strategic nuclear weapons based in Europe.

III. The Contribution of Conventional Forces

The Allies' conventional forces, their effectiveness amplified by the Alliance structures and procedures that unite them, make indispensable contributions to deterrence of a broad range of threats and to defence. By their nature, they can be employed in a flexible fashion and can provide the Alliance with a range of options with which to respond to unforeseen contingencies. They also contribute to providing visible assurance of NATO's cohesion as well as the Alliance's ability and commitment to respond to the security concerns of each and every Ally.

Among their key characteristics, the Allies' forces must be modern, flexible, and interoperable, capable of meeting a wide range of circumstances, including if necessary high-intensity combat operations. Such forces must be able to successfully conduct and sustain a range of operations for collective defence and crisis response, including at strategic distance. They must be rapidly deployable and sustainable; able to operate alongside other nations and organisations; and be adaptable enough to respond to unforeseen developments. They must also contribute to meeting future security challenges such as cyber attacks, terrorism, the disruption of critical supply lines, and the proliferation of weapons of mass destruction. Allies are committed to increasing the opportunities for their conventional forces, especially those in the NATO Response Force, to train and exercise together and in that way, among others, to strengthen their ability to operate in concert anywhere on Alliance territory and beyond.

The bulk of the conventional capabilities that are available now and will be available in the future for Alliance operations are provided by the Allies individually; they must therefore provide adequate resources for their military forces so that they will have the required characteristics, notwithstanding current and probably continuing financial difficulties.

Nevertheless, fielding and maintaining the capabilities needed for the full range of Alliance missions in a period of severe budgetary restrictions requires a new conceptual approach, one that places a premium on the identification and pursuit of priorities, multinational cooperation, and specialisation as appropriate, and on increased efforts to ensure that the Allies' and, as appropriate, our partners forces are interoperable. The work underway to outline how the Alliance intends to meet its future capability requirements, referred to as NATO Forces 2020, will be key in this context. This package will continue the important work on transformation and reform of Alliance structures and procedures that are already underway, as part of an effective and financially responsible approach to the development of capabilities. This should include further developing cyber defence capacities and integrating them into Allied structures and procedures. As also stated in the Strategic Concept, it will be important for NATO and the European Union to cooperate more fully in capability development as agreed, to avoid unnecessary duplication and maximise cost-effectiveness.

Allies' conventional forces have important roles to play in fostering cooperative security, including through cooperation and contacts with the armed forces of partner countries. Such activities can have broader stabilising effects by helping to shape and improve the Alliance's security environment, project stability, and prevent conflicts.

IV. The Contribution of Missile Defence

The proliferation of ballistic missiles is a growing concern for the Alliance and constitutes an increasing threat to Alliance security. NATO's ballistic missile defence capacity will be an important addition to the Alliance's capabilities for deterrence and defence. It will strengthen our collective defence commitment against 21st century threats. In Lisbon, Allies agreed on a missile defence capability that provides full coverage and protection for all NATO European populations, territory and forces,

against the threat posed by the proliferation of ballistic missiles, based on the principles of the indivisibility of Allied security and NATO solidarity, equitable sharing of risks and burdens, as well as reasonable challenge, taking into account the level of threat, affordability, and technical feasibility, and in accordance with the latest common threat assessments agreed by the Alliance. Missile defence will become an integral part of the Alliance's overall defence posture, further strengthen the transatlantic link, and contribute to the indivisible security of the Alliance.

In Chicago, Heads of State and Government announced that NATO has achieved an Interim Capability for its missile defence. The United States will contribute the European Phased Adaptive Approach to NATO missile defence. Alliance leaders also welcome decisions by individual Allies to contribute to the NATO missile defence mission, encourage calls for possible additional voluntary contributions by Allies, including through multinational cooperation, to provide relevant capabilities. The Alliance will continue to implement the commitment made in the Lisbon package of the Alliance's most pressing capability needs to build a truly interoperable NATO missile defence capability based on the Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence command and control network as the enabling backbone.

Missile defence can complement the role of nuclear weapons in deterrence; it cannot substitute for them. This capability is purely defensive and is being established in the light of threats from outside the Euro-Atlantic area. It is expected that NATO's missile defence capabilities would complicate an adversary's planning, and provide damage mitigation. Effective missile defence could also provide valuable decision space in times of crisis. Like other weapons systems, missile defence capabilities cannot promise complete and enduring effectiveness. NATO missile defence capability, along with effective nuclear and conventional forces, will signal our determination to deter and defend against any threat from outside the Euro-Atlantic area to the safety and security of our populations.

NATO missile defence is not oriented against Russia nor does it have the capability to undermine Russia's strategic deterrent. The Alliance, in a spirit of reciprocity, maximum transparency and mutual confidence, will actively seek cooperation on missile defence with Russia and, in accordance with NATO's policy of engagement with third states on ballistic missile defence, engage with other relevant states, to be decided on a case-by-case basis.

V. The Contribution of Arms Control, Disarmament and Non-proliferation

Arms control, disarmament and non-proliferation play an important role in the achievement of the Alliance's security objectives. Both the success and failure of these efforts can have a direct impact on the threat environment of NATO and therefore affect NATO's deterrence and defence posture. When successful, they have contributed to more secure, stable and predictable international relations at lower levels of military forces and armaments, through effective and verifiable arms control agreements, and in the case of disarmament, through the elimination or prohibition of whole categories of armaments. Existing agreements cut across almost all aspects of the Alliance's work. However, they have not yet fully achieved their objectives and the world continues to face proliferation crises, force concentration problems, and lack of transparency.

NATO has been involved in a variety of ways, such as the coordination of positions on some conventional arms control issues, and serving as a forum for consultations and exchange of information, including with partners, on disarmament and non-proliferation. In conventional arms control the Alliance has taken a direct coordinating role in both negotiations and implementation. In other instances regarding disarmament and non-proliferation, NATO has contributed to raising international awareness.

The Alliance is resolved to seek a safer world for all and to create the conditions for a world without nuclear weapons in accordance with the goals of the Nuclear Non-Proliferation Treaty, in a way that promotes international stability, and is based on the principle of undiminished security for all.

Allies look forward to continuing to develop and exchange transparency and confidence-building ideas with the Russian Federation in the NATO-Russia Council, with the goal of developing detailed proposals on and increasing mutual understanding of NATO's and Russia's non-strategic nuclear force postures in Europe.

Since the end of the Cold War, NATO has dramatically reduced the number, types, and readiness of nuclear weapons stationed in Europe and its reliance on nuclear weapons in NATO strategy. Against this background and considering the broader security environment, NATO is prepared to consider further reducing its requirement for non-strategic nuclear weapons assigned to the Alliance in the context of reciprocal steps by Russia, taking into account the greater Russian stockpiles of non-strategic nuclear weapons stationed in the Euro-Atlantic area.

Allies agree that the NAC will task the appropriate committees to further consider, in the context of the broader security environment, what NATO would expect to see in the way of reciprocal Russian actions to allow for significant reductions in forward-based non-strategic nuclear weapons assigned to NATO.

In addition, Allies support and encourage the United States and the Russian Federation to continue their mutual efforts to promote strategic stability, enhance transparency, and further reduce their nuclear weapons.

Reaffirming the importance of the Conventional Forces in Europe Treaty, Allies remain committed to conventional arms control and to preserving, strengthening and modernizing the conventional arms control regime in Europe, based on key principles and commitments.

Allies believe that the Weapons of Mass Destruction Control and Disarmament Committee has played a useful role in the review and agree to establish a committee as a consultative and advisory forum, with its mandate to be agreed by the NAC following the Summit.

VI. Conclusions – Maintaining the “Appropriate Mix” of Capabilities

The review of NATO’s deterrence and defence posture has confirmed that NATO must have the full range of capabilities necessary to deter and defend against threats to the safety of its populations and the security of its territory, which is the Alliance’s greatest responsibility. As outlined above, NATO has determined that, in the current circumstances, the existing mix of capabilities and the plans for their development are sound.

NATO is committed to maintaining an appropriate mix of nuclear, conventional, and missile defence capabilities for deterrence and defence to fulfil its commitments as set out in the Strategic Concept. These capabilities, underpinned by NATO’s integrated Command Structure, offer the strongest guarantee of the Alliance’s security and will ensure that it is able to respond to a variety of challenges and unpredictable contingencies in a highly complex and evolving international security environment. Allies are resolved to developing ways to make their forces more effective by working creatively and adaptively together and with partners as appropriate to maximise value and strengthen interoperability, so that their forces are better able to respond to the full range of 21st century security threats, achieving greater security than any one Ally could attain acting alone.

Allies are committed to providing the resources needed to ensure that NATO’s overall deterrence and defence posture remains credible, flexible, resilient, and adaptable, and to implementing the forward-looking package of defence capabilities, which will also be agreed in Chicago. In the course of normal Alliance processes, we will revise relevant Alliance policies and strategies to take into account the principles and judgements in this posture review.

NATO will continue to adjust its strategy, including with respect to the capabilities and other measures required for deterrence and defence, in line with trends in the security environment. In this context, Allies will keep under review the consequences for international stability and Euro-Atlantic security of the acquisition of modern military capabilities in the regions and countries beyond NATO’s borders. This posture review confirms that the Alliance is committed to maintaining the deterrence and defence capabilities necessary to ensure its security in an unpredictable world.

i.e. all members of the Nuclear Planning Group